

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la session extraordinaire du 20 juin 2014

Présents : M. Guillaume PAQUIER, Mmes Claudette GRIVIAUD, Nathalie TALPIN, M. Albert THEVENET, Mmes Nathalie PAGNIER, Véronique BAILLY, Véronique VACHER, M. Guillaume GUYARD, Mme Séverine COMPARET, MM. Mathieu AUXOUX, Dominique NEANT, Eric BOUDOT.

Absents excusés : MM. Lionel GONNEAUD, Serge POTIER, Jean-Pierre GOUDIER

Secrétaire de séance : Mme Nathalie PAGNIER

M. PAQUIER ouvre la séance, et Mme GRIVIAUD donne lecture du compte rendu de la session du 4 juin 2014 qui est adopté à l'unanimité.

M. le Maire demande l'autorisation de modifier l'ordre du jour en ajoutant quatre nouveaux points :

- Transfert siège social Syndicat des Eaux des Bords de Loire
- Motion soutien action AMF
- Subvention exceptionnelle Parents Elèves
- Contrat dératissage

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte l'ajout des points supplémentaires à l'ordre du jour.

DESIGNATION DES DELEGUES POUR LES ELECTIONS SENATORIALES

Après vote à bulletin secret, sont élus :

* délégués titulaires : Guillaume PAQUIER, Claudette GRIVIAUD, Nathalie TALPIN

* délégués suppléants : Albert THEVENET, Nathalie PAGNIER, Véronique BAILLY

TRAVAUX VOIRIE 2014

Vu le rapport de la commission d'appel d'offres réunie le 13 juin 2014, le conseil municipal retient l'entreprise SNT-PAM (montant de l'offre : 37 149,60 €) pour les travaux :

- rue du 19 mars
- chemin de Villaire
- chemin de La Muraille
- Chevagnes

LOCATIONS 1 IMPASSE DU CARRAGE

Suite à la cessation d'activité de Mme Denise GAUTIER, le Conseil Municipal accepte de résilier le bail qui lui avait été consenti pour le cabinet infirmier et le logement situés respectivement au 1B et 1C, impasse du Carrage à compter du 30 juin 2014. Il accepte de louer les locaux précités à Mme Lydie DESCHAMPS, infirmière, à compter du 1^{er} juillet 2014 avec des conditions identiques.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CHAROLAIS REFUGE FOURRIERE

Le Conseil Municipal accepte l'adhésion de la commune de Chiddes.

RPQS ASSAINISSEMENT

Après présentation, le Conseil Municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif et décide sa mise en ligne.

SYNDICAT DES EAUX DES BORDS DE LOIRE

Après délibération, le Conseil Municipal

- accepte le transfert du siège social du Syndicat des Eaux de Chalmoux à Vitry-sur-Loire à compter du 1^{er} juin 2014
- valide le rapport sur le prix et la qualité du service d'eau.

MOTION SOUTIEN ACTION AMF

Après avoir pris connaissance de l'action engagée par l'AMF pour alerter le gouvernement sur les conséquences de la baisse des dotations de l'Etat, le Conseil Municipal soutient les demandes de l'AMF.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 600 € à l'association des Parents d'Elèves pour la fête patronale.

CONTRAT DERATISATION

La dératisation de la lagune n'étant plus nécessaire en raison de son état d'entretien et seulement 4 déversoirs d'orage étant traités (et non 6), le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le nouveau contrat établi par SRA SAVAC pour une prestation de 138 € HT.

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal

- désigne M. Albert THEVENET comme référent auprès du service départemental d'assistance technique à l'assainissement.

- prend connaissance
 - de la rencontre élus/responsables de la poste : à partir d'octobre, réduction possible des horaires.
La poste sera fermée les lundis du 4 au 23 août et la semaine du 25 au 30 août
 - du compte rendu du conseil d'école par Mme TALPIN
 - de la fermeture du secrétariat de mairie semaines 31 -32 – 33.
 - de remerciements pour le versement de subvention (Centre Leclerc)

Extrait conforme à l'original,
Le Maire,